



GRANVILLE
NORMANDIE



15 au 17 avril 2020

Stage judo (minimes à juniors) avec David LAROSE

Champion d'Europe et du Monde

Numéro 1 mondial en 2013

Double vainqueur du Tournoi de Paris

Organisation du comité départemental de la Manche

en collaboration avec les clubs de Sainte Geneviève des Bois, Granville et Alliance Manche Judo

Encadrement du stage :

Directeur Technique : David LAROSE

Accompagné de professeurs diplômés d'état : Raphaël SEVAUX 6^{ème} Dan, Patrick BELLOT 6^{ème} Dan, Marie Aldine DOUBLET, Hugues SEVAUX, Alexandre PASCOET...



La Manche 
CHANGEZ DE POINT DE VUE

Capacité d'accueil :

Stage compétition : 60 judokas & Stage technique : 40 judokas (à partir de ceinture verte)

Coût réel du stage : 160€ du 15 au 17 avril 2020

Accueil 15/04/2020 à 10h00 - Départ 17/04/2020 à 17h00

Prix des cours de judo et de l'encadrement : **0€**

Pris en charge par le comité de la Manche de judo

Prix de l'hébergement dans l'internat du Lycée Sévigné en pension complète :

Participation judokas de la Manche : 80€

Participation judokas hors département : 100€

+ Possibilité d'une option découverte nautique la veille (places limitées)

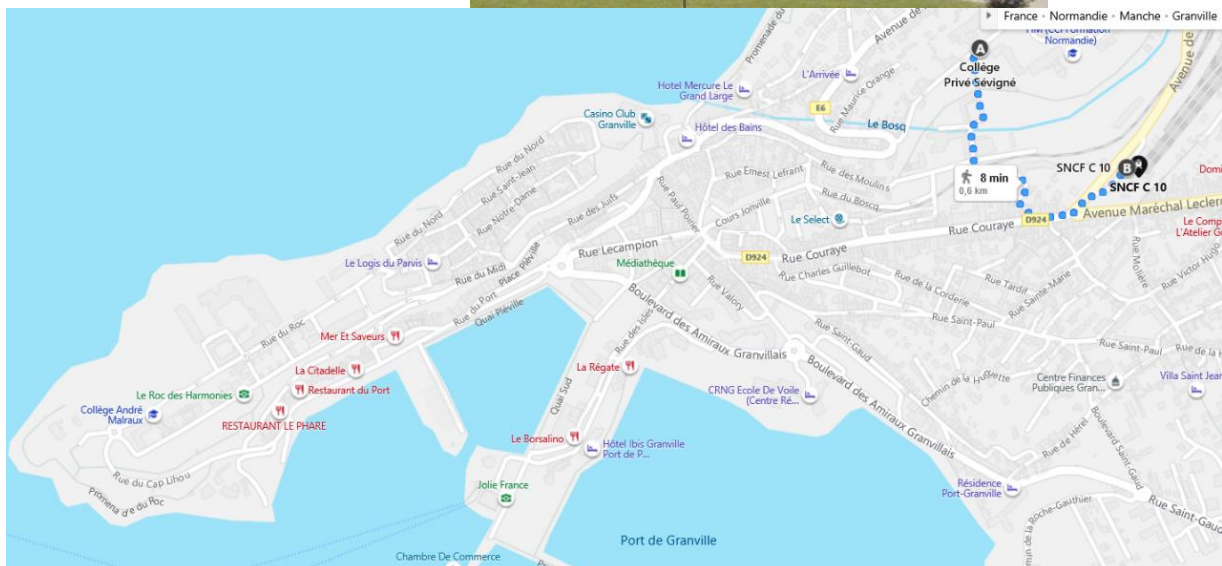
Comprenant : stage nautique + hébergement et restauration

Accueil 14/04/2020 à 11h00

Participation pour tous les judokas : 60€



Lieu du
stage : Lycée
Sévigné
15, BD
Girard
Desprairies
50400
Granville
(à 8mn de la
gare)



Fiche d'inscription
Coupon réponse à envoyer avant le 31 mars
à l'adresse suivante : Marie Aldine DOUBLET 18 Rue de la Picoterie 50630 CRASVILLE

Nom : Prénom.....

Date de Naissance :/...../.....

Adresse :
.....

Tél. parents:

Email parents:

Club: Grade :

Je soussigné (e) agissant en qualité de

Autorise les responsables du stage à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident.

Autorise mon enfant à la prise de photos et vidéos susceptibles d'être utilisées par des réseaux sociaux par le comité départemental de judo et la presse

OUI NON

Affaires nécessaires :

Judogis, nécessaire de toilette, maillot de bain, tenue de sport, une 2ème paire de basket, une trousse à pharmacie, un duvet.

Je soussigné (nom du judoka)m'engage à respecter les règles fixées en début de stage par l'équipe pédagogique et le lycée Sévigné.

Signature :

Je joins à l'ordre du comité départemental de la Manche le règlement de :

La participation judokas de la Manche : 80€

La participation judokas hors département : 100€

La participation au stage nautique de 60€

TOTAL :

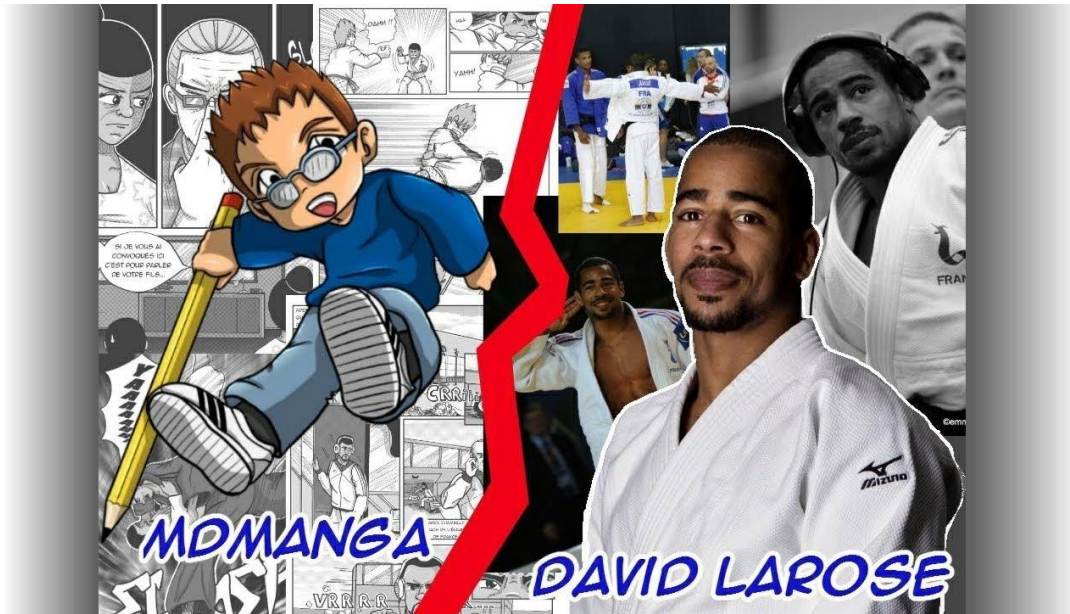
Joindre la fiche sanitaire de liaison remplie : Cerfa n° 10008*02

Permet aux familles de transmettre des informations importantes concernant la santé de l'enfant au responsable du groupe (ou à l'assistant sanitaire).

En cas d'accident ou de maladie, elle permet au responsable du groupe (ou à l'assistant sanitaire) de transmettre immédiatement aux professionnels de santé les éléments nécessaires à une prise en charge immédiate et efficace de l'enfant.

Pour le stage nautique, fournir une attestation scolaire « savoir-nager ».

L'attestation scolaire « savoir-nager » (ASSN) est définie par l'arrêté du 9 juillet 2015 (MENE1514345A) ; elle est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième. Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le principal du collège, est signée par le professeur des écoles et un professionnel qualifié à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).



<http://cdjudo50.fr/>



<https://fr-fr.facebook.com/ComiteDepartementalDeLaMancheDeJudo>

[Mail : president@cdjudo50.fr](mailto:president@cdjudo50.fr)